

retard et que vous serez comptables de tout délai. Gardez-vous de demander du temps, le malheur n'en accorde jamais."

Messieurs, depuis trois ans, nous travaillons courageusement à acclimater l'hygiène au Canada. Nous comptons pour le succès de cette œuvre commune à tous les peuples, sur l'intelligence de nos compatriotes, sur l'assistance généreuse de nos gouvernements. Mais cette science n'a pas encore reçu l'attention qu'elle mérite dans l'opinion publique de ce pays. Ce qui nous oblige de déclarer aujourd'hui que nous ne pourrions continuer notre publication qu'en autant que toutes les arrérages qui lui sont dûs, seront payés sans délai.

DE LA VACCINATION.

Durant l'épidémie de variole qui a fait tant de victimes dans notre province, en 1885, le Gouvernement de Québec, alarmé de l'antipathie de notre population pour la vaccination, pratique qui est universellement reconnue comme le seul préservatif contre cette terrible maladie, le Gouvernement, dis-je, après de nombreuses entrevues avec la commission centrale d'Hygiène, et les sommités médicales, en est venu à la conclusion que cette antipathie, qui s'est manifestée, même sous forme d'une émeute assez sérieuse pour nécessiter l'intervention de la force militaire, n'avait pour cause réelle, non pas la vaccination, mais bien l'importation du vaccin de l'étranger, qui, paraît-il, avait été la cause de quelques accidents.

Il fut donc décidé comme remède, pendant la session du dernier parlement, que le Gouvernement accorderait un subside annuel à un établissement vaccinogène, que cet établissement serait sous sa surveillance spéciale, et que toute les me-

sures nécessaires seraient prises afin de donner au public les garanties désirables et par là même faire renaître la confiance en la vaccination.

L'établissement en question, qui est en opération depuis deux mois, est situé à Ste-Foye, près de la cité de Québec, localité renommée par sa salubrité. Les dimensions des étables sont de 50 pieds de longueur par 22 de largeur. Cette bâtisse est pourvue de toutes les améliorations modernes quant au chauffage, ventilation et drainage, et elle est assez spacieuse (survenant une épidémie de variole) pour fournir de la lympe à toute la population du Dominion.

Dans la vacherie même, il y a un appareil spécial pour tenir l'animal dans une immobilité complète pendant le procédé opératoire qui se fait de la manière suivante : Un assistant rase sur une longueur de 12 pouces et une largeur de 5 à 6, la partie postérieure des cuisses d'une génisse, alors le médecin, ayant pratiqué des scarifications au nombre de 20 à 30, applique sur ces scarifications de la lympe conservée d'un animal inoculé précédemment.

Après l'inoculation la génisse est ramenée dans sa stalle ; cette étable est d'une construction toute particulière ; elle est élevée de douze pouces au dessus du plancher principal de la vacherie, et l'animal y a bien juste sa longueur, de manière que les déjections des animaux tombent sur le plancher de la vacherie ; ils ne peuvent se salir, car le plancher de leurs stalles se trouvent 12 pouces plus haut que celui sur lequel tombent les déjections.

Dans ces stalles, pour empêcher les animaux de se lécher, leur tête est retenue par un châssis en bois dur posé en guillotine. Cette position, il est vrai, est